

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de GARGAS

N°117U06072022

dossier n° DP08404722S0032

date de dépôt : 27/05/2022

demandeur : SARL BIS ENR représentée par
M. BEYNET Benjamin

pour : Panneaux photovoltaïques

adresse terrain : 1220 Route de Saint Saturnin
les Apt 84400 Gargas

ARRÊTÉ
de non-opposition avec prescriptions à une déclaration préalable
au nom de la commune de GARGAS

Le maire de GARGAS,

Vu la déclaration préalable présentée le 27/05/2022 par la SARL BIS ENR représentée par M. BEYNET Benjamin demeurant 10 chemin du moulin à vent 13660 ORGON ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour l'installation de 14 panneaux photovoltaïques sur toiture (23,80 m²) ;
- sur un terrain situé 1220 route de Saint Saturnin les Apt 84400 Gargas;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 24/03/2010 et modifié les 30/01/2013, 02/03/2016 et 17/12/2018 ;

Vu la date d'affichage de l'avis de dépôt de la déclaration préalable le 27/05/2022 ;

Vu les pièces fournies en date du 05/07/2022 ;

Vu le règlement de la zone Uc ;

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable sous réserve du respect des prescriptions mentionnées à l'article 2.

Article 2

ASPECT EXTERIEUR :

- L'ouvrage sera implanté au plus près du faitage.

Le 06/07/2022

Le maire,
Laurence LE ROY



RISQUE SISMIQUE : la commune est classée en zone 3 pour le risque sismique correspondant à une sismicité modérée. Les architectes, maîtres d'œuvre et constructeurs doivent tenir compte sous leur propre responsabilité des règles de construction parasismique.